

## Le Crédit Municipal de Paris double les taux de ses livrets d'épargne

**Le Crédit Municipal de Paris propose plusieurs produits d'épargne solidaire pour les particuliers. Ils bénéficient tous du label Finansol, garantie de leur solidarité et de leur transparence. Au 1<sup>er</sup> février, l'ensemble des taux sera revu à la hausse. Un geste fort pour ses épargnants et pour les actions sociales qui en résultent.**

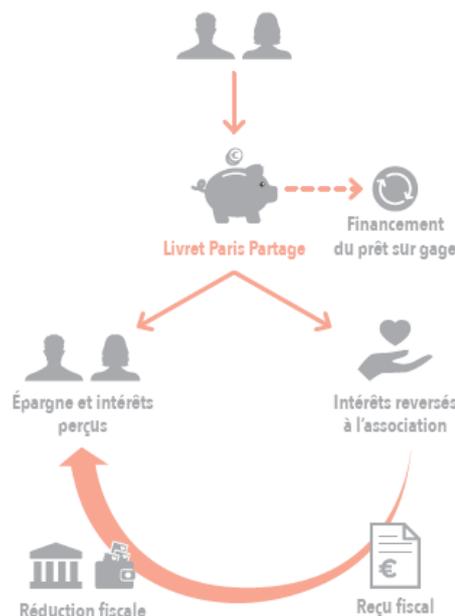
### Le Livret Paris Partage, un produit doublement solidaire

Lancé en 2018, le Livret Paris Partage est le premier livret d'épargne doublement solidaire.

Il permet à l'épargnant de placer de 50 € à 50 000 € à un taux attractif tout en finançant une association à vocation sociale. Il choisit en effet de reverser 25, 50, 75 ou 100 % de ses intérêts à une des trois associations partenaires du dispositif : Emmaüs-Coup de Main, Siel Bleu ou l'Agence du Don en Nature.

Le capital placé sert quant à lui à financer l'activité sociale du prêt sur gage.

En augmentant à 1,40 % le taux d'intérêt de ce livret (actuellement à 0,70 %), le Crédit Municipal de Paris place son produit phare en tête des rémunérations des produits d'épargne, « *un bon moyen pour les épargnants de gagner plus tout en donnant du sens à leur épargne* » explique Frédéric Mauget, Directeur général du Crédit Municipal de Paris. « *L'encours, qui s'élève à 22 millions d'euros fin 2022, permet de financer notre activité sociale historique : le Prêt sur gage.* », ajoute-t-il.



### Livret solidarité et comptes à terme solidarité, des placements sûrs.

La hausse est significative pour les autres produits d'épargne du Crédit Municipal de Paris, également labellisés. C'est l'assurance pour les épargnants d'un placement sûr, performant et solidaire. Sûr, parce que le Crédit Municipal de Paris offre la garantie d'un établissement dont le capital est 100 % public. Performant, car la nouvelle rémunération les place parmi les

meilleurs taux du marché. Solidaire car, comme le Livret Paris Partage, l'épargne permet à l'établissement de poursuivre des actions sociales, en finançant notamment le Prêt sur gage.

**Le Livret Solidarité** permet de disposer librement de son argent et d'effectuer à tout moment des retraits ou versements sans frais. Il assurera dès le 1<sup>er</sup> février une rémunération à 1,00 % brut par an, pour un placement de 50 à 600 000 euros. La garantie du capital est totale. Les agents publics bénéficient d'une rémunération privilégiée.

**Le Compte à Terme Solidarité** permet de placer son épargne sur une durée de 12, 18 ou 24 mois renouvelables, avec une rémunération allant jusqu'à 2,50 % brut. Le déblocage des fonds se fait en une fois à l'échéance du contrat, et la garantie du capital est totale, pour un placement de 1500 à 600 000 euros hors intérêts.

### Taux à compter du 1<sup>er</sup> février 2023

Produit	Rémunération (taux d'intérêt brut)	Durée de vie du produit	Montant minimum de versement	Montant maximum
Livret Paris Partage	1,40 %	Illimité	50,00 €	50 000,00€
Livret Solidarité	1,00 % / 1,05 % pour les agents publics	Illimité	50,00 €	600 000,00 €
Compte à terme solidarité 12 mois	2,25 %	12 mois	1 500,00 €	600 000,00 €
Compte à terme solidarité 18 mois	2,35 %	18 mois	1 500,00 €	600 000,00 €
Compte à terme solidarité 24 mois	2,50 %	24 mois	1 500,00 €	600 000,00 €

#### *À propos du Crédit Municipal de Paris*

Établissement public administratif de crédit et d'aide sociale de la Ville de Paris, le Crédit Municipal propose une gamme de services solidaires, simples et flexibles, adaptés aux besoins de chacun. Créé en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, sa vocation première était de lutter contre l'usure en offrant un service de prêt sur gage. À travers les siècles, le Crédit Municipal de Paris a conservé cette activité première tout en développant une large palette de nouveaux services autour de l'objet (ventes aux enchères, conservation et expertise d'œuvres d'art et objets de valeur) et dans le domaine de la finance solidaire (microcrédit personnel, accompagnement des personnes surendettées, épargne solidaire). Il est aujourd'hui un acteur incontournable de la finance sociale et solidaire au service des Parisiens et des Franciliens.

[www.creditmunicipal.fr](http://www.creditmunicipal.fr)

#### **Contacts presse**

Agnès Colas des Francs, 06 21 10 30 53 / [acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr](mailto:acolasdesfrancs@creditmunicipal.fr)

Jeanne Mougel, 06 67 04 50 13 / [jmougel@creditmunicipal.fr](mailto:jmougel@creditmunicipal.fr)